



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-neuvième session

Rome, 3-4 mai 2000

PROGRAMME DU FIDA POUR L'AJUSTEMENT À L'AN 2000

I. INTRODUCTION

1. Sous la direction de son Vice-Président, le FIDA a mené à bon terme l'exécution d'un programme global visant à assurer sans heurts le passage au nouveau millénaire. Le début de l'an 2000, puis le passage de février à mars 2000 n'ont pas entraîné de problèmes particuliers pour les systèmes du FIDA. La surveillance se poursuivra tout au long de l'année au fur et à mesure que les divers cycles s'achèveront.
2. En décembre 1998, un document d'information sur les diverses initiatives prises et sur l'approche adoptée par le FIDA a été soumis au Conseil d'administration. Par la suite, des rapports faisant le point des préparatifs ont été présentés à la soixante-huitième session du Conseil d'administration, en décembre 1999, et au Conseil des gouverneurs, en février 2000. Le présent rapport, présenté au Conseil d'administration en mai 2000, termine le cycle en examinant l'impact du programme du FIDA pour l'ajustement à l'an 2000.

II. IMPACT DU PASSAGE À L'AN 2000 AU SEIN DU FIDA

Méthodologie

3. Le programme, lancé à la fin de 1998, était planifié en trois temps, à savoir : évaluation des risques, mesures correctives et essais de validation, et plans d'urgence.
4. Dès le départ, les activités relatives au passage à l'an 2000 ont été considérées comme relevant du domaine pratique et non de la technologie de l'information. Tout au long de chaque phase, le personnel et les partenaires du FIDA ont été tenus informés de l'état d'avancement du projet et des problèmes éventuels que pourrait poser l'entrée dans le nouveau millénaire.

5. Outre que le passage à l'an 2000 s'est fait sans difficulté, chacune des phases du programme a abouti à des résultats concrets dont le FIDA peut tirer parti pour mettre en oeuvre un programme global de sécurité de l'information propre à assurer la continuité et à réduire le plus possible les risques inhérents aux pannes informatiques.

Évaluation des risques

6. Lors de l'évaluation de la vulnérabilité du FIDA face aux risques liés au passage à l'an 2000, le Fonds a analysé les effets possibles du non-fonctionnement de composants des systèmes pour les activités opérationnelles. Il a mesuré le degré de dépendance à l'égard de la technologie de l'information et classé les procédures opérationnelles par ordre de priorité.

7. Une liste complète des partenaires du FIDA et des composants de la technologie de l'information a été établie en vue de dresser un tableau général de leur impact et de leur fiabilité.

Mesures correctives et essais de validation

8. Des mesures ont été prises dans divers secteurs internes vulnérables pour garantir la conformité des systèmes.

9. Cette activité a donné l'occasion de remplacer du matériel informatique et des logiciels ou de procéder à certaines mises à jour de ces derniers en installant les versions les plus récentes certifiées par les fournisseurs. Il en est donc résulté une modernisation de la technologie. En outre, l'infrastructure de la technologie de l'information a été rationalisée. Par exemple, l'équipement informatique obsolète a été mis au rebut, les contrats de maintenance ont été révisés et les logiciels antivirus ont été mis à jour de manière à tirer parti des solutions les plus performantes.

Plans d'urgence

10. Pour réduire les risques liés au passage à l'an 2000, des mesures d'urgence visant à garantir les fonctions les plus essentielles du Fonds ont été prises par l'équipe du FIDA chargée du passage à l'an 2000 ainsi que par les services concernés. Des équipes ont été formées et étaient prêtes à appliquer les mesures requises en cas de besoin.

11. Les plans d'urgence pour le passage à l'an 2000 servent de modèle pour la planification des mesures de rétablissement à utiliser en cas de panne affectant des fonctions essentielles du FIDA.

12. À tous les niveaux de l'organisation, le personnel a acquis une meilleure compréhension des fonctions et des liaisons existant entre les divisions. Le projet a également donné l'occasion de travailler en équipe à l'échelle de plusieurs divisions.

13. Le FIDA a activement participé aux travaux des groupes interinstitutions des Nations Unies et a notamment coopéré avec les autorités locales. Il s'est utilement associé aux initiatives de partenariat et de collaboration à divers niveaux. Ces efforts ont abouti en fin d'année à l'élaboration d'un plan global, qui a été mis en oeuvre avec succès.

III. CONCLUSION

14. Il est demandé au Conseil d'administration de prendre note des résultats satisfaisants du programme du FIDA pour le passage à l'an 2000. Bien que des difficultés puissent encore apparaître au cours de l'année, le risque d'une panne majeure de l'infrastructure semble avoir été évité. Le FIDA restera en alerte et sera prêt à intervenir si le moindre problème se produisait.